

**Secrétariat exécutif du SMSI
DOCUMENT D'INFORMATION**

Projet de plan de gestion du temps

Phase de Genève du SMSI (10-12 décembre 2003)

Mercredi 10 décembre 2003		Jeudi 11 décembre 2003		Vendredi 12 décembre 2003	
10 heures à 12 heures		9 heures à 13 heures		9 heures à 13 heures	
Réunion d'organisation (Salle Plénière)		Deuxième séance plénière		Quatrième séance plénière	
1 Ouverture de la phase de Genève du Sommet		9 Débat général*		9 Débat général*	
2 Election du Président du Sommet et du Président de la réunion d'organisation					
3 Adoption du Règlement intérieur					
4 Adoption de l'ordre du jour					
5 Election d'autres membres du Bureau du Sommet					
6 Organisation des travaux					
7a) Nomination des membres de la Commission de vérification des pouvoirs			10 Table ronde - 2 (11 heures - 13 heures) "Diversité dans le cyberspace"		
8 Rapport du Comité de préparation					
12 heures à 14 heures		13 heures à 14 heures		13 heures à 14 heures	
Pause		Pause		Pause	
14 heures à 21 heures		14 heures à 21 heures		14 heures à 19 heures	
Cérémonie d'ouverture du Sommet		Troisième séance plénière		Cinquième séance plénière	
Première séance plénière		7b) Rapport de la Commission de vérification des pouvoirs		9 Débat général*	
9 Débat général*		9 Débat général*	10 Table ronde - 3 (15 heures - 17 heures) "Les TIC outil pour parvenir aux objectifs de développement pour le Millénaire"	11 Compte rendu des manifestations multipartenaires	
				12 Adoption de la Déclaration de principes	
				13 Adoption du Plan d'action	
				14 Dispositions à prendre en vue de la phase de Tunis du Sommet	
				15 Adoption du rapport de la phase de Genève du Sommet	
				16 Clôture de la phase de Genève du Sommet	
	10 Table ronde - 1 (17 heures - 19 heures) "Créer des opportunités numériques"				

Des tables rondes (point 10 de l'ordre du jour) organisées dans le cadre du Sommet auront lieu parallèlement aux séances plénières.

* Les chefs d'Etat ou de gouvernement prendront d'abord la parole, puis les Ministres et ensuite les chefs de délégation. La dernière heure du débat général, sauf dans le cas de la cinquième séance plénière, sera réservée aux déclarations des représentants d'organisations intergouvernementales, d'entités de la société civile et du secteur privé.